

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, le 19 juillet 2023

## ECF ORGANISE UN " TOUR DE FRANCE" EN AMI (CITROËN) POUR PROMOUVOIR LA CONDUITE À 14 ANS



Le Groupe ECF (École de Conduite Française) s'est donné pour objectif de permettre aux jeunes d'accéder à une autonomie sur la route à partir de 14 ans, en toute sécurité.

Dans ce cadre, ECF via son entité dédiée à la R&D, Mov'easy, organise un " Tour de France" en AMI, du 19 juillet au 15 septembre 2023, ponctué de nombreuses animations sur les 5 étapes prévues. Ce road trip se déroulera principalement en campagne, où les besoins en termes de mobilité sont les plus importants.

Détails et explications.

Promouvoir l'accès sécurisé à la mobilité dès 14 ans : tel est l'objectif que s'est fixé le Groupe ECF (École de conduite Française) en organisant son road-trip ECF – AMI.

Pendant 5 jours et sur 5 étapes, entre le 19 juillet et le 15 septembre 2023, 4 véhicules AMI, le quadricycle léger électrique de Citroën, conduits par des jeunes en service civique, parcourront les routes de France afin de promouvoir la conduite autonome dès le plus jeune âge, en toute sécurité. Ce road-trip se déroulera principalement en campagne, car c'est bien hors des grandes villes que le manque de solutions de mobilité collectives est le plus important.

Les étapes :

1. Pamiers > Riom, du 19 au 22 juillet 2023
2. Riom > Eysines, du 28 juillet au 2 août 2023
3. Landivisiaux > Brest, du 11 au 16 août 2023
4. Remiremont > Nancy > Pont-à-Mousson, du 25 au 29 août 2023
5. Boulogne > Lille, du 9 au 14 septembre 2023

Les quadricycles légers (appelés également " sans pé "), déjà accessibles dès 14 ans après l'obtention du permis AM (anciennement BSR) sont en effet plébiscités par les jeunes pour la liberté offerte, et par leurs parents, car ils permettent une conduite plus sécurisée qu'un deux roues.

ECF a également souhaité promouvoir la conduite des quadricycles légers car ils possèdent de nombreux atouts :

- La possibilité d'accéder à une autonomie dès le plus jeune âge, une problématique importante pour les trajets du quotidien des jeunes (collège, activités sportives...), des trajets généralement effectués par leurs parents.

- L'expérience de la conduite acquise dès 14 ans va permettre à ces jeunes d'obtenir de bien meilleurs résultats à leur examen du permis B à 18 ans (bientôt 17 ans), de la même manière que la conduite accompagnée (à partir de 15 ans) qui influe sur les résultats et le coût global (formation + assurance) du permis B.
- Cette même expérience de la conduite à 14 ans permettra aux jeunes d'adopter une conduite plus sûre, et donc de réduire le taux d'accidentologie.

Le Groupe ECF favorable à la création d'une formation pour accéder à la conduite à 14 ans

Pour mémoire, ECF plaide pour un accès à la mobilité dès 14 ans, à la suite d'une formation qui autoriserait à la fois la conduite accompagnée, les véhicules sans permis mais aussi les nouvelles mobilités (trottinettes et vélos électriques...) :

« Abaisser l'âge de la conduite répond à un véritable besoin pour des jeunes en apprentissage par exemple, ou vivant dans des zones mal desservies par les transports en commun. Nous sommes favorables à toutes mesures qui viseraient à favoriser la mobilité des jeunes, tout en assurant une formation à la conduite qui leur permette d'évoluer en toute sécurité, pour eux comme pour les autres usagers de la route. », affirme Patrick Mirouse, Président du Groupe ECF.

La proposition du Groupe ECF permet de combiner mobilité et sécurité routière : Permettre à un jeune qui a suivi la formation à la conduite accompagnée à partir de 14 ans, de passer son permis de conduire et de conduire seul dès l'âge de 17 ans.  
« Cette mesure permettrait aux jeunes d'engranger de l'expérience dans le temps et ainsi de diminuer le risque routier quand ils acquerront leur autonomie », souligne Patrick Mirouse.

